

Revue africaine

LES INSCRIPTIONS LIBYQUES.



En comparant ses signes (ceux du dialecte des Touareg) avec les caractères des anciennes inscriptions appelées *libyques*, on ne peut méconnaître leur ressemblance; et il est permis d'espérer que la connaissance du Tamachek conduira un jour à l'interprétation de ces inscriptions dont le sens a échappé jusqu'à présent aux recherches des savants.

C^{el} HANOTEAU.

La question libyque revient à l'ordre du jour par une découverte épigraphique faite récemment sur la route de Gigeli à Constantine et par celle de l'inscription d'Ouled-Fayed (voir la planche ci-contre) dont nous avons parlé succinctement, il y a quelques jours, dans deux journaux de cette ville. Avant de la reprendre ici, à sa véritable place, avec plus de détail, nous devons certaines explications aux lecteurs.

Quelques personnes ont témoigné leur surprise de rencontrer dans l'article auquel nous venons de faire allusion les expressions assez inusitées de *Libye*, *libyen* et *libyque*, au lieu des mots *Afrique* et *Africain* que chacun connaît et comprend.

Voici nos motifs :

Ayant à parler de monuments dont l'écriture accuse une origine à la fois indigène et antique, ceux qui nous ont précédé dans cette étude ont cru devoir se servir du plus ancien nom; à notre sens, ils ont eu parfaitement raison; comme nous espérons

le démontrer plus loin. Or, ce nom est incontestablement LIBYE que le navigateur-géographe Scylax et Hérodote, le père de l'histoire, emploient plusieurs siècles avant la naissance de Jésus-Christ et que les poètes n'ont jamais abandonné, même après que celui d'*Afrique* eut prévalu jusque dans le vocabulaire usuel.

Nous n'entendons pas, cependant, établir par là que *Libye* soit un nom indigène, créé et employé par les habitants primitifs pour désigner l'ensemble de leur pays. Ce serait supposer, bien gratuitement, à ceux-ci des vues générales en géographie; c'est-à-dire un ordre de pensées très-peu compatible avec leur fractionnement en ces espèces de sous-nationalités qu'on appelle tribus. En effet, dans l'état de morcellement politique où ils vivaient, ils ne pouvaient guère avoir la conception d'un vaste système orographique ni d'une généralité hydrographique quelconque; aussi, les voit-on se borner à donner un nom purement local à la rivière qui traverse leur territoire, au mont qu'ils habitent ou qui borne leur horizon. Quant à l'idée d'une vaste chaîne de montagnes ou d'un cours d'eau étendu, considéré dans la totalité de son parcours, elle ne se révèle nulle part dans leur vocabulaire géographique, la langue n'ayant pas de mots pour ce que l'esprit n'a pu concevoir.

On va dire ici que les anciens Africains ont eu de ces idées générales que nous leur déniions en géographie, puisque, d'après Ebn Khaldoun, ils donnaient le nom de *Deren* à la partie occidentale de l'Atlas, ce qui, sans être une généralisation complète, sortirait pourtant du système étroit que nous venons d'expliquer. Mais l'objection tombe devant cette simple remarque, que *Deren* est une altération du pluriel berber *Idreren*, lequel signifie *les montagnes*; c'est donc un substantif commun que l'écrivain arabe, dans son ignorance de la langue du peuple dont il écrit l'histoire, a pris pour un nom propre.

De fait, l'inaptitude à généraliser en géographie a toujours été si grande en ce pays que si les besoins de l'établissement européen sur la côte barbaresque n'y avaient pas fait naître tout naturellement les mots *Tunisie*, *Algérie* et *Tripolitaine*, on en serait réduit encore à des périphrases pour désigner les contrées

qui y correspondent, la langue arabe ne fournissant aucun nom simple pour cela.

Mais si quelqu'un est en droit de reprocher cette indigence grammaticale aux Indigènes, ce ne sont certes pas ceux qui avaient imaginé naguères de baptiser la Colonie du nom de *Possessions-françaises-dans-le-Nord-de-l'Afrique* et qui proscrivirent, officiellement, tant qu'ils le purent, le nom, pourtant si commode, d'*Algérie* !

Ainsi, pour revenir au point principal, la LIBYE, dans les temps les plus anciens, c'était l'*Afrique septentrionale* toute entière; à une époque plus récente, ce fut seulement sa partie *nord*, la zone du *sud* ayant reçu le nom de GÉTULIE qui, appliqué d'abord aux régions occidentales, finit par s'étendre à celles de l'Est. Les deux étaient en somme ce que nous appellerions le *Tel* et le *Djerid*, ou pays des dattes, si nous donnions à ce dernier mot — comme la logique l'exige — la même portée générale qu'à l'autre. A ce point de vue, ces *Libyens* ultra communistes — « qui mulieres et liberos communes habent » — étaient les habitants du *Tel*; et les valeureux Gétules — « genus insuperabile bello » — peuplaient le *Djerid*, cette contrée dactylifère qui nous a montré naguères des descendants assez dignes de leurs braves ancêtres (aux Oulad Djellal et à Zaatcha).

Libyque, dès-lors, s'appliquera avec justesse à la langue et à l'écriture de ces peuples, quel que soit d'ailleurs l'âge du monument où nous les rencontrons.

Ceci nous amène naturellement au côté chronologique, si important dans la question.

Si l'on avait réussi à déchiffrer et à traduire avec certitude les inscriptions libyques déjà connues, ou si, du moins, on avait trouvé dans les sépultures qu'elles recouvrent, de ces objets qui sont des dates plus ou moins approximatives, on posséderait sans doute aujourd'hui des bases solides d'appréciation sur le point qui nous occupe. Mais les tombes n'ont rien fourni de significatif à cet égard, que nous sachions, et les linguistes les plus audacieux ont reculé devant l'épigraphie libyque. Cependant, les beaux travaux philologiques de M. Brüsselard et du colonel Hanoteau, en dotant la science du dictionnaire et de la gram-

maire des Kabiles et des Touareg, — peuples berbers dont les derniers ont conservé jusqu'à nos jours l'alphabet des Libyens leurs ancêtres et, probablement aussi, le fond de leur langage, — auraient dû exciter à une étude dont les instruments essentiels sont enfin créés. Quand, avec beaucoup moins de secours, on a triomphé des hiéroglyphes, des caractères cunéiformes et même des lettres multiformes de l'alphabet phénicien, il semble qu'on ne devrait pas hésiter devant la langue libyque.

Mais il est temps d'aborder certains faits importants déjà acquis à la cause et dont il y a d'utiles conséquences à tirer.

D'abord, il est aujourd'hui parfaitement reconnu et accepté que les caractères dits libyques, gravés sur certaines tombes trouvées en place dans le Tel, sont encore en usage de nos jours dans le pays des Touareg. Ils étaient donc jadis usités aussi dans le Nord de l'Afrique septentrionale ; mais à quelle époque ont-ils cessé de l'être, pour quelle cause ; et pourquoi ont-ils continué d'être employés dans le Sud ? Essayons de fournir quelques éléments à la solution de ce double problème, sinon de le résoudre.

Deux monuments conservés au Musée d'Alger sous les numéros 186 et 47, et qui sont les épitaphes illustrées de deux chefs berbers, portent des épitaphes *latines* ; l'un est daté de 224 de J.-Ch. et l'autre, semble appartenir à peu près à la même époque. Tous deux ont été trouvés en Kabilie, à Diar Mami et à Tala Isli. Bien que ce ne soient pas là des faits uniques et qu'on puisse en citer bon nombre d'autres de même nature, nous n'en concluons pas que les indigènes eussent abandonné leur langue nationale et leur écriture dès le 3^e siècle de notre ère ; car, pour leur langue, nous savons par Saint-Augustin qu'ils la parlaient encore au 5^e siècle, au cœur même de la colonisation romaine. Mais les faits cités plus haut témoignent au moins que l'emploi de l'écriture dite libyque n'était déjà plus général dans le Tel, aux époques dont il s'agit.

Ce qui est beaucoup plus significatif, c'est la substitution de l'alphabet arabe à l'écriture libyque dans le Nord de l'Afrique septentrionale, substitution si complète que l'on n'a pas encore rencontré un manuscrit, un acte ou document kabile quelconque

écrit avec d'autres caractères que ceux de l'alphabet arabe. Il nous semble que la raison de ce fait est dans la conversion si rapide des Berbers à l'islamisme, par les soins de nombreux missionnaires dont les agglomérations de marabouts et de chorfa, assez communes en Kabilie, signalent les anciens centres de propagande ; et aussi un peu sans doute par l'épée des vaillants et fanatiques compagnons de Sidi Okba.

Or, le Coran, cette base de l'islamisme, aussi bien comme loi civile que comme guide théologique, doit être étudié dans la langue arabe et écrit avec des caractères arabes. Dans ce pays où, à toutes les époques, les légistes et les prêtres ont toujours été à peu près les seuls qui sussent lire et écrire, la caste sacerdotale qui se constitua sous l'empire de la foi nouvelle dut rejeter naturellement l'ancien alphabet ; et le peuple, illettré comme toujours, ne put même songer à le conserver, car il ne le connaissait pas.

Si donc, dans le Sud, chez les Touareg, l'écriture libyque n'a pas disparu, c'est grâce à l'éloignement où cette fraction de l'élément berber s'est trouvée des conquérants du Tel, éloignement qui lui a permis de conserver avec l'indépendance la pureté du langage et son antique alphabet.

Le préambule qu'on vient de lire ne satisfera pas, nous le craignons, la curiosité du lecteur, car il ne remplit pas les lacunes qu'il signale et ne donne pas les desiderata qu'il indique. C'est là l'écueil de toute étude naissante qui ne possède pas encore assez d'éléments d'appréciation pour conclure avec autorité. Nous demandons seulement que ceci soit pris en considération et nous soit compté comme circonstance atténuante.

Nous allons, maintenant, opérer sur le terrain des faits, en présentant l'historique et la description des quatre inscriptions libyques du musée d'Alger et de celle de Djimla, ainsi que de l'autel libyque des Beni Salah, monuments qui sont reproduits dans les planches placées en tête de cet article.

INSCRIPTION LIBYQUE DE HAUCHE SERKADJI

(N° 1).

Au mois de décembre 1847, M. Sabatault, propriétaire de cette

ferme, y trouvait une pierre couverte de caractères dont il n'avait jamais vu les semblables; il voulut bien nous la signaler et nous nous empressâmes d'aller l'étudier sur place. C'était une épigraphe libyque, la première qu'on eût encore rencontrée ici; le trouveur en fit don au Musée d'Alger, où elle porte le n° 33. Elle n'y arriva cependant que le 1^{er} novembre 1853, et par les soins du propriétaire actuel, M. Aymes, certaines circonstances en ayant retardé l'envoi.

Mais, dès la fin de l'année 1847, nous en avions adressé une copie à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par l'intermédiaire de notre savant et très-regrettable confrère et ami, feu M. Hase, communication qui demeura nécessairement stérile, puisqu'on manquait alors des moyens de tirer parti d'un document de ce genre.

Cette découverte nous amena à deux reprises différentes au Haouche Serkadji (Ferme du Vinaigrier) où nous reçûmes de M. Sabatault et de son successeur, M. Aymes, outre une large et très-gracieuse hospitalité, toutes les facilités désirables pour explorer avec fruit les vestiges antiques qu'on remarquait alors sur leur terrain. Nous disons *alors*, parce que, depuis cette époque, une grande route a été ouverte de ce côté, et que les ruines en question ont servi à l'empierrer; système quelque peu vandale, qui a fait disparaître, dans ce pays, bien des monuments dignes d'intérêt, entr'autres, tout un aqueduc près de Cherchel. Mais quand on empierre somptueusement la voie publique avec de l'albâtre oriental, ainsi que cela s'est vu entre Oran et Tlemsen, comment respecterait-on de viles pierres de taille!

Les ruines de l'ancien établissement, aujourd'hui converti en poussière de grand chemin, se trouvaient à un peu plus d'un kilomètre au sud-est des bâtiments actuels d'exploitation, au bord d'un canal de dérivation, sur un pli de terrain dessinant un ovale fort allongé dont le grand diamètre avait 55 m. et le plus petit 7 m. seulement. Un mamelon, de forme analogue, le prolongeait un peu plus à l'ouest, et paraissait aussi avoir pour noyau un amas de matériaux antiques écroulés, probabilité qui s'est changée en certitude, quand les travaux de la

route du pied de l'Atlas ont eu porté la pioche sur cette petite colline artificielle.

Nos travaux de déblaiement sur le premier mamelon avaient mis au jour un édifice orienté d'ouest en est sur une longueur de 14 m., et traçant sur le sol un carré de 11 m. sur 8 m., terminé postérieurement par une abside de 4 m. sur 3 m., toutes dimensions prises hors d'œuvre.

La spécialité de cet article ne nous permet pas d'en dire davantage sur ces ruines, qui étaient évidemment romaines, et qu'il était assez naturel de rencontrer sur ce point de grande importance agricole, arrosé par un fleuve, à proximité d'énergiques eaux thermales (Hammam Melouan) et sur la ligne de viabilité qui conduit au beau plateau des Beni Seliman, puis à Médéa ou à Aumale, en remontant la gorge de l'Harrache par le marché de Sebt-el-Bellout, près de Hadjerat Salem. Cette ligne de viabilité a dû être fort utilisée par les anciens, beaucoup moins difficiles que nous sur la question des pentes et pratiquant pour la ligne droite, ce chemin le plus court d'un point à un autre, un respect auquel la construction des chemins de fer nous a un peu ramenés dans ces derniers temps.

Quant à l'inscription libyque de Haouche Serkadji, elle couvre une pierre équarrie tout autour, mais demeurée brute sur ses faces, qui mesure 0,60 c. sur 0,57 c. avec une épaisseur de 0,16 c., une brisure l'a diminuée de 0,25 c. à l'angle supérieur de gauche.

La première difficulté qui se dresse devant l'observateur placé en face d'un monument épigraphique de ce genre, c'est de deviner par quel côté il faut le prendre, afin de ne point risquer de lui mettre la tête en bas et d'essayer ainsi de le lire par la fin.

Nous avons cru d'abord résoudre le problème en nous aidant de l'alphabet des Touareg, dont la presque identité avec celui des Libyens ne saurait être niée; mais dans l'application de ce système, quand un caractère pris pour direction nous disait « Ceci est le *haut* de la pierre, » d'autres répondaient « Non c'est le *bas* ou le *côté*! »

Désespérant d'arriver à un résultat satisfaisant par la voie alphabétique, nous nous sommes rappelé avec bonheur que

L'inscription libyque d'Abizar (n° 402 du Musée) contient une scène de chasse qui détermine le haut de la pierre sans aucune incertitude possible. Mais nous nous étions trop pressé de crier *eureka*, attendu que, tout bien examiné, le peu d'espace que les sculptures laissaient au lapicide sur cette *tabula*, avait pu le forcer à graver ses caractères dans un autre sens que celui des figures. Cette dernière solution s'imposait d'autant plus impérieusement qu'en la repoussant nous aurions été obligé d'admettre que l'inscription était écrite à la chinoise, c'est-à-dire avec les lettres disposées par files au lieu de l'être par rangs.

Nous pensâmes alors à un autre moyen de résoudre la difficulté : dans les pierres plus longues que larges, quand l'inscription n'occupe pas toute la surface, elle commence ordinairement en haut de la pierre, laissant un vide plus ou moins grand à la partie inférieure. Cela semblait devoir aider à déterminer le haut et le bas d'une pierre à caractères inconnus. Eh bien, cette règle de probabilité, appliquée à l'inscription d'Oulel Fayed, par exemple, a révélé encore cette embarrassante disposition de lignes, dite à la chinoise, dont on vient de parler, nous donnant une série de lignes verticales juxtaposées, au lieu de lignes horizontales superposées que la théorie réclamait.

Découragé par ces vaines tentatives et bien convaincu que nous n'avions pas su rencontrer le vrai fil conducteur dans ce labyrinthe épigraphique, nous avons disposé nos inscriptions d'après les exigences de la lithographie, sans nous préoccuper davantage d'autres considérations plus rationnelles.

Si, donc, quelque lecteur, plus heureux que nous, réussit où nous avons échoué, qu'il veuille bien ne pas trop se scandaliser des transpositions matérielles que nous avons pu commettre et qu'il ne nous refuse pas le bénéfice des circonstances atténuantes.

INSCRIPTION DE OUED EL-DJEMAA (Voir le n° 2).

Cette inscription libyque (n° 57 du musée d'Alger) est gravée sur une dalle en grès de 1^m54^c sur 70, un peu écornée à l'angle supérieur de gauche. On y distingue deux lignes où les caractères se présenteront en deux files, si l'on prend la pierre dans son

N° 5

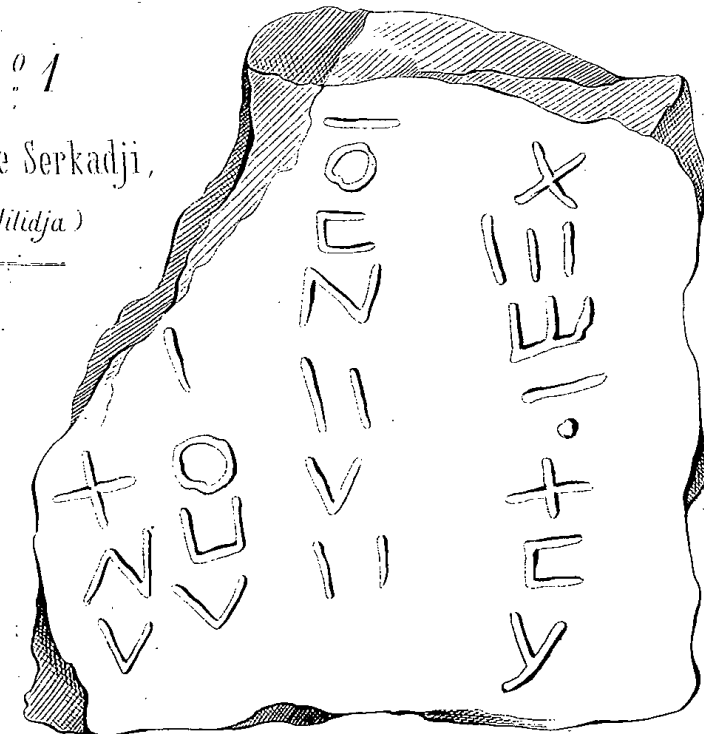
Oulad Fayed.



Lith. Bastide, à Alger.

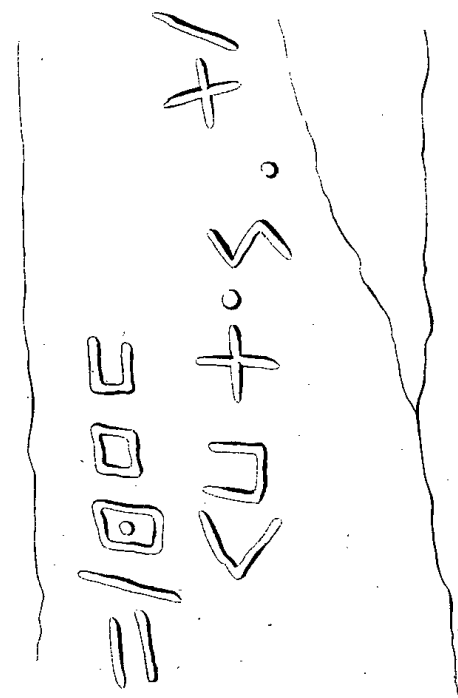
N° 1

Haouche Serkadji,
(Mildja)



N° 2

Oued-el-Djemaa
(Isser de Kabylie)



sens naturel. Elle a été trouvée entre l'oued el-Djemaa et l'Isser, près de leur confluent, non loin du caravansérail, à environ 0,50 c. au-dessous du sol. Elle recouvrait une sépulture où rien de particulier n'a été recueilli ni remarqué, d'après ce que nous avons appris de M. le colonel Wolf, qui assistait à la découverte et qui a fait remise de ce monument au musée, au mois de novembre 1853.

Le simple examen de l'épigraphie indique qu'elle n'est pas complète; en effet, plusieurs caractères semblent avoir disparu et d'autres n'ont laissé que des amorces à peine appréciables.

INSCRIPTION D'ABIZAR.

Cette épigraphie libyque a été découverte en 1859 à Abizar (Beni Djennad), par M. le Baron Aucapitaine, qui en publia alors un croquis dans la *Revue archéologique*. Par les soins de M. le général Thomas, elle fut transportée à Tizi-Ouzou, où M. le colonel Wolf en fit le dessin que la *Revue africaine* a publié dans son 4^e volume, p. 154. Quelque temps après, M. le capitaine Devaux nous en adressa une photographie (ibid., p. 237). Enfin au mois de juillet 1861, M. le duc de Malakoff donna l'ordre de l'envoyer au musée d'Alger où elle est aujourd'hui (n^o 402).

Comme elle a déjà été publiée, ainsi qu'on vient de le voir; et que, de plus, elle a été décrite et commentée par nous dans cette *Revue*, tome 6^e, p. 63, etc., nous ne la citons ici que pour mémoire, nous bornant à ce qui précède.

OULED FAYED (Voir n^o 3).

Nous allons reproduire ici, avec quelques additions, notre Rapport à M. le Gouverneur Général, dont *l'Akhbar* et le *Moniteur de l'Algérie* ont déjà donné des extraits dans leurs n^{os} du 3 et du 4 avril. En voici la teneur :

Il y a environ deux mois, M. Toussaint Chanteperdrix, colon d'Ouled-Fayed, trouva en défrichant son terrain, une ancienne sépulture, recouverte d'une dalle chargée de caractères bizarres. M. Rozey, habitant du même endroit, prit une copie de cette inscription cryptographique, et l'envoya à M. Bresnier, qui voulut bien nous la communiquer.

C'était une épigraphie libyque, un des rares échantillons du

langage — bien peu connu encore — des ancêtres de nos Kabiles, et que la science philologique a en ce moment la mission de reconstituer.

Avant de donner le résultat de nos recherches sur ce document, rappelons la partie archéologique des annales d'Ouled-Fayed, telle qu'elle se trouve consignée dans les archives de l'inspection générale des monuments historiques; ce qui, par malheur, ne sera pas bien long:

« *Ouled-Fayed*, village créé le 2 décembre 1842. — Là aussi, »
 « certains avantages de position, qui avaient jadis déterminé le »
 « choix de la colonisation romaine, ont attiré nos colons fran- »
 « çais. Les traces antiques bien constatées se réduisent jusqu'ici »
 « à quelques pierres taillées de grand appareil, à des fragments »
 « de mosaïques communes, à des *lucernæ*, ou lampes sépulcrales, »
 « des plats, des médailles et des squelettes entiers ou à l'état frag- »
 « mentaire dans des sépultures intactes. La découverte la plus »
 « importante a été faite par un Suisse, M. Fleury, qui a mis au »
 « jour, dans sa concession, un hypogée ou caveau, probablement »
 « funéraire, parfaitement conservé, et qui sert aujourd'hui, mais »
 « à l'usage des vivants. »

Arrivons maintenant à notre sépulture libyque.

Elle se rencontrait précisément au point de jonction de la grande route de Douéra avec l'embranchement d'Ouled-Fayed, sur une de ces calottes calcaires qui couvrent presque tous les mamelons du terrain argileux de ce canton, calottes formées d'une masse de fossiles, la plupart brisés, parmi lesquels nous avons trouvé intacts un *pecten quinque costatus* et une *ostrea foliacea*. Quelques têtes de roches, émergeant sur un flanc de la colline, sont de même nature que les pierres tombales trouvées à cet endroit et qui ont pu ainsi être extraites presque sur place.

Quant à la sépulture, elle se composait de pierres brutes fichées en terre, de formes irrégulières, de dimensions inégales, sur lesquelles une pierre, à peu près plate, plus grande que les autres, la dalle à l'inscription, reposait horizontalement, mesurant 1^m33^c sur 1^m30^c, avec une épaisseur moyenne de 11^c. Il y a trace évidente d'une cassure assez considérable sur un bord, ce qui est confirmé par cette circonstance qu'un des côtés de l'épigraphie se

confond presque avec ce bord, confusion tout à fait anormale, et qui ne peut s'expliquer ici par le manque de place.

Le monument a donc été mutilé. Il reste à savoir si ce qui a disparu contenait des lettres.

Ce *dolmen* — car c'est bien une sépulture de cette catégorie — était enterré à quelques centimètres au-dessous du sol. Était-il recouvert d'un tumulus, entouré d'un cercle de pierres, etc., etc. ? c'est ce que les ouvriers n'ont pu nous dire. Ils ont remarqué seulement l'absence de squelette, ou même de fragments osseux, et, en effet, nous n'en avons pas vu trace dans les terres de déblai restées au bord de l'excavation.

D'autres pierres tombales, provenant d'autres dolmen, ont été trouvées sur ce même terrain, mais cassées presque aussitôt pour en faire des matériaux de construction d'un emploi plus facile. On en remarque qui sont encore à moitié enterrées dans l'escarpement de la grande route, à l'extrémité orientale du champ de M. Toussaint.

Le terrain, auprès de l'endroit où l'on a rencontré la sépulture libyque en place, est couvert de débris de tuiles faïtières dont la pâte hétérogène n'appartient certainement pas à la céramique perfectionnée des Romains. Parmi ces fragments, qui peuvent bien être de fabrique arabe et même assez modernes, nous en avons recueilli d'autres dont la rencontre nous a étrangement surpris.

Ce sont les fragments d'un vase fait évidemment sur un tour de potier : il devait être cerclé de trois stries assez profondes et très-régulières ; la pâte est rouge, solide, mais très-peu homogène, car on y remarque, au milieu de parcelles brillantes de mica, un morceau de quartz blanc laiteux et quelques très-petits cailloux schisteux. Notez que ce vase était argenté, ou stannisé extérieurement, particularité que nous n'avions pas eu l'occasion de remarquer jusqu'ici.

Bien que ces fragments aient été recueillis pour ainsi dire sur le bord de la sépulture libyque, nous ne nous hasarderons pas à prétendre qu'ils en proviennent. Il faut, en matière si obscure, se contenter d'exposer les faits, et savoir attendre que des découvertes ultérieures fournissent les moyens de conclure.

On peut au moins parler, dès à présent, de deux figures énig-

matiques tout-à-fait semblables, fort grossièrement exécutées, qui se trouvent placées à droite de l'épigraphe, au bord même de la pierre. Ce qui peut le mieux en donner l'idée, c'est un E majuscule, mais ayant cinq traverses au lieu de trois, dont celle d'en haut plus courte que les quatre autres.

Nous aurions peut-être cherché longtemps la signification de cette espèce de grillage hiéroglyphique, si nous n'avions reçu, au moment où il nous préoccupait le plus, le dessin d'un autel libyque découvert par M. Considère, dans la forêt des Beni Salah, du cercle de Bône, monument où se trouvaient précisément des *main*s aux doigts allongés, placées sur le bord de la pierre, de la même façon que nos deux E à cinq traverses, mais, cette fois, assez exactement rendues par l'artiste antique pour qu'il fût impossible d'hésiter sur leur valeur graphique. Ceci nous donna le mot de l'énigme : les deux signes qui accompagnaient notre inscription libyque étaient aussi des mains ; seulement elles avaient été dessinées selon un art très-primitif.

Nous nous étonnâmes alors de ne pas avoir remarqué sur-le-champ que les mains de la dalle funéraire d'Ouled Fayed étaient tout-à-fait semblables à celles que l'on voit en si grand nombre, de nos jours, dans les maisons indigènes et jusque sur les murs et sur les portes extérieures. Signes cabalistiques destinés à combattre l'influence du *mauvais œil*, qu'ils menacent sans cesse de leurs doigts allongés : ils sont la traduction matérielle de l'imprécation arabe si commune et si connue : *khamisa fi ainek !* cinq (doigts) dans ton œil ! La similitude est d'autant plus frappante que les ménagères musulmanes, à qui revient la tâche d'exécuter ces sortes de peintures, sont juste, en dessin, de la force de notre artiste libyen et qu'elles pensent comme lui, que cinq lignes — dont une plus courte que les autres pour le pouce — entées à angle droit sur une sixième, représentent la *main* d'une façon très-satisfaisante. Ajoutons qu'il est de ces dames, et ce sont les mieux avisées, qui, n'étant pas très-sûres de leurs aptitudes graphiques, trempent la main dans la chaux, et l'appliquent sur la muraille, obtenant ainsi une impression dont la fidélité défie la critique la plus exigeante.

Les superstitions étant impérissables de leur nature et se

transmettant d'âge en âge avec beaucoup plus de tenacité et de fidélité que les découvertes scientifiques et les vérités morales, il est bien probable que la *main* figurée sur les tombeaux libyques y avait la même signification que de nos jours, et qu'elle était destinée à détourner du défunt les influences fâcheuses de la haine qui, probablement à cette époque reculée — mais qui n'était déjà plus l'âge d'or — ne s'arrêtait, pas plus qu'aujourd'hui, devant la porte du tombeau (1).

INSCRIPTION DE DJIMLA (V. n° 4).

Nous avons donné dans notre dernier numéro, p. 155 et 156, tous les détails qui concernent cette épigraphe recueillie sur la route de Gigelli à Constantine; nous prions le lecteur de vouloir bien s'y rapporter; n'ayant rien à ajouter, d'ailleurs, à ce qui a été déjà dit sur ce document.

AUTEL LIBYQUE (V. n° 5).

Nous avons déjà parlé dans notre n° 67 (p. 69), de ce curieux monument découvert dans la forêt des Beni Salah, du cercle de Bône, par M. Considère, directeur de la société forestière Algérienne, à un kilomètre du village forestier de St-Joseph et à une altitude 550 mètres. M. Considère en a envoyé le croquis au dixième, reproduit ici, et qui, avec les explications qui l'accompagnent, nous permet d'en donner la description suivante :

Cet autel est taillé dans un rocher de grès rouge faisant partie d'une montagne escarpée. Il se compose d'une table ou autel proprement dit et d'un *retable*, sorte de dossier qui s'élève perpendiculairement en arrière. Chez nous, c'était une addition à l'autel primitif, lequel se composait d'une simple tablette en pierre ou en marbre portée sur des fûts de colonnes ou des piliers. Il ne date guère que du 12^e siècle; sa destination était de masquer le reliquaire.

(1) A propos de mains, un confrère de la Société historique, M. le sous-intendant militaire Galles, nous a montré des dessins de monuments dits celtiques, de la Bretagne, où la figure d'une main se rencontre également. A notre extrême surprise, nous avons reconnu des lettres de l'alphabet libyque dans les caractères qui accompagnent ces mains. Il y a là un problème curieux que nous pouvons seulement indiquer en ce moment, mais sur lequel nous nous proposons bien de revenir.

La façade de notre autel présumé libyque est orienté du S. E. au N. O. La partie horizontale, ou tablette, élevée de 1 m. 35 c. au-dessus du sol, mesure 55 c. d'avant en arrière, sur une largeur de deux mètres d'un côté à l'autre.

La retable, de même largeur, a une hauteur verticale de 1 m., si on la prolonge jusqu'à la pointe des frontons; ou de 84 c., si l'on s'arrête à leur origine.

Arrivons maintenant aux détails.

La table, arrondie irrégulièrement sur ses petits côtés, offre cinq excavations, dont quatre rondes placées le long des bords latéraux et antérieurs, et une carrée qui est à peu-près au milieu, touchant presque le retable. Cette dernière, de 25 c. sur 17 c., a une profondeur de 7 c.

Les trois excavations circulaires de droite ont toutes un même diamètre de 15 c. avec une profondeur de 4 c., tandis que celle de gauche, profonde de 10 c., est large de 26 c.

Notons en passant que ces excavations rappellent les pierres dites « à écuelles » dont il a été parfois question dans cette Revue.

Le retable ou tablette verticale, présente trois niches à plein cintre surmontées de frontons triangulaires, ayant chacune un buste nu; elles sont élevées au-dessus de la table, la première (en commençant par la gauche) de 1 m. 15 c., la suivante de 1 m. 10 c. et la troisième de 1 m. seulement; chaque fronton, haut de 30 c., est timbré d'un grand croissant horizontal placé entre deux palmes qui se rejoignent par leurs extrémités supérieures.

Du bord gauche de ce retable, sortent cinq mains droites aux doigts étendus et où le pouce est très-écarté de l'index.

Les têtes nues, placées dans les niches, sont grossièrement taillées, plates à la partie supérieure, le cou presque droit et sans dessin d'épaules, nulle trace de vêtement, ni d'aucun accessoire qui puisse aider à proposer une attribution quelconque.

L'abondance des matières nous oblige d'ajourner de plus amples développements sur la question, encore bien énigmatique, des monuments et des épigraphes libyques.

A. BERBRUGGER.